

5 mars 2011

Se souciant du dynamisme apporté par les commerçants-es indépendants-es dans les quartiers, le PDC de la ville de Fribourg a lancé une enquête en janvier et février 2011 afin d'avoir un aperçu de la situation. Les préoccupations concernent avant tout la mobilité. Le PDC s'engage à agir avec des propositions concrètes lors de la prochaine législature.

Le tissu urbain de la ville de Fribourg dépend étroitement de ses commerces. Ce que l'on entend sur les commerçants-es indépendants-es étant contradictoire, le PDC de la ville de Fribourg a voulu comprendre leurs préoccupations et leurs attentes. Il a ainsi lancé une enquête auprès de 620 commerces et en publie aujourd'hui les résultats. Et comme une législature de cinq ans démarre dans 2 semaines, il était nécessaire de savoir dans quel sens travailler.

Sur les 620 commerces qui ont reçu l'enquête, une cinquantaine de formulaires nous sont parvenus en retour (8%). Malgré la faible participation, le sondage donne la tendance des préoccupations concrètes. Les commerçants-es des quartiers du Bourg et de la Basse-Ville sont les plus préoccupés-ées (en terme de taux de réponses). Pour près de 50% des commerçants-es ayant répondu à l'enquête, leur chiffre d'affaire a baissé durant la période 2009-2010 alors qu'ils ne sont que 25% durant la période 2000-2010. Les causes évoquées sont le parage en général, le sens unique de l'Avenue de la gare et la conjoncture. Plus en détail, le nombre de places de parc, les problème de circulation, les tarifs de parage et les horaires d'ouverture sont les thèmes les plus souvent évoqués.

Suite à sa rencontre du 2 mars 2010 avec les commerçants-es de la ville, le PDC a établi un catalogue de propositions qu'il défendra par l'intermédiaire de ses élus lors de la prochaine législature :

- Le rétablissement de la gratuité du parage entre 12h et 14h
- La gratuité des taxes d'empiétement lors des braderies de rue, fêtes de quartier et animations organisées par les commerçants
- L'amélioration de l'offre des transports publics (cadence et sites propres)
- La facilitation de l'accès aux cartes de livraison / parage des rues piétonnes
- La prise en charge par les professionnels de la ville de la pose des décorations de Noël fournies par les associations de quartier
- L'ouverture des commerces indépendants le samedi jusqu'à 17h.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.pdc-fribourg.ch.

Pour toute information supplémentaire, le soussigné se tient à votre disposition.

Laurent Dietrich
Président du PDC ville de Fribourg
079/532 08 68